



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/8/Rev.1/Add.1
7 mars 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

Addendum

PLAN D'ACTIVITÉS GLOBAL DU FONDS MULTILATÉRAL POUR L'ANNEE 2002

Le présent addendum vise à inclure les ajouts suivants: paragraphes 35 (bis), 35 (ter) et 35 (quart) après le paragraphe 35.

35 (bis). Conformément à la décision 35/57, alinéa D, «les activités de renforcement des institutions et les activités ne portant pas sur des investissements, y compris les activités du PNUE et de tous les dialogues de pays susceptibles d'être approuvés une valeur coût-efficacité de 12,10 \$US/kg cette donnée représenterait un chiffre intérimaire dans l'attente de recherches plus approfondies sur la question». Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution et agences bilatérales si les pays visés à l'article 5, inclus dans leurs plans d'activités respectifs, avaient été informés de l'élément élimination associé aux projets ne portant pas sur des investissements.

35 (ter). Le PNUD a indiqué qu'il avait discuté de cette question avec certains pays mais souhaitait obtenir d'autres orientations du Comité exécutif. Le PNUE et l'ONUDI n'ont pas répondu au Secrétariat. La Banque mondiale a indiqué que la présentation actuelle du tableau 1 (activités ne portant pas sur des investissements) du plan d'activités ne permet pas d'inclure d'effet PAO des activités ne portant pas sur des investissements mais n'a pas non plus précisé si les pays visés à l'article 5 avaient été informés.

35 (quart). Dans les plans d'activités pour 2002 des agences d'exécution et des agences bilatérales, le montant total des activités ne portant pas sur des investissements s'élève à 18 320 959 \$US, y compris les projets de renforcement des institutions mais compte non tenu des coûts d'agence, des activités préparatoires (par exemple mise à jour des programmes de pays) et des activités de plan de gestion de frigorigènes (PGF). Cela représente 1514,1 tonnes PAO d'élimination conformément à la décision 35/57, alinéa D. Pour chaque agence,

l'élimination associée aux activités ne portant pas sur des investissements pour l'année 2002 se chiffre comme suit: PNUD : 334,1 tonnes, PNUE : 951,3 tonnes, ONUDI : 13,2 tonnes, Banque mondiale : 87,4 tonnes et agences bilatérales : 128 tonnes.
